



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 25 mai 2011 — N° 31

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant l'urgence de construire un nouveau pont Champlain.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'organisme Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal.

M. Lessard (Frontenac) fait une déclaration afin de souligner les municipalités lauréates du Défi Santé 5/30.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la 3^e édition Rencontre des aînés Nord-du-Québec.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des aînés.

25 mai 2011

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant les personnes traumatisées crâniennes.

Mme James (Nelligan) fait une déclaration concernant la Journée internationale des enfants disparus.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de l'Association des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale Rive-Sud.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de Nature Québec.

À 9 h 57, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

25 mai 2011

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Société de développement de la Baie-James intitulé « La SDBJ : Un partenaire de choix », pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 272-20110525)

Mme Thériault, ministre du Travail, dépose :

Le Règlement sur la mise en œuvre de l'entente relative aux programmes financés par le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences.

(Dépôt n° 273-20110525)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 24 février et le 17 mars 2011 par M. Leclair (Beauharnois), concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail et une demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale;

(Dépôt n° 274-20110525)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mars 2011 par M. Khadir (Mercier), concernant le projet de méga complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine;

(Dépôt n° 275-20110525)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 avril 2011 par M. Khadir (Mercier), concernant l'exploration et l'exploitation pétrolière dans le golfe Saint-Laurent.

(Dépôt n° 276-20110525)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la pratique sage-femme sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 221 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Gaudreault (Jonquière);
(Dépôt n° 277-20110525)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 25 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Turcotte (Saint-Jean).
(Dépôt n° 278-20110525)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 700 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la directive sur les activités d'apprentissage religieux dans les centres de la petite enfance et les garderies subventionnées.
(Dépôt n° 279-20110525)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

Copie d'un document intitulé « Cas totaux de l'année avec départs sans prise en charge à l'urgence ».
(Dépôt n° 280-20110525)

À la demande de M. le président, M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, retire certains propos non parlementaires.

25 mai 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Copie d'un document intitulé « Liste des écoles situées en milieux défavorisés ».
(Dépôt n° 281-20110525)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les performances de Dominique Maltais, championne canadienne et nouvelle championne du monde en snowboard cross, pour son exceptionnelle saison 2010-2011.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Grondin (Beauce-Nord), conjointement avec Mme Bouillé (Iberville), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les enjeux criants auxquels font face les agriculteurs du Québec;

En ce sens, qu'elle rappelle l'importance d'entendre les responsables de la Financière agricole devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles d'ici la fin de l'actuelle session parlementaire.

25 mai 2011

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Pagé (Labelle), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les motions de blâme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi concernant la lutte contre la corruption;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds.

25 mai 2011

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de discuter des observations, conclusions et recommandations dans le cadre du mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.

À 11 h 24, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral de ne pas procéder à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2 et qu'il entreprenne les démarches menant à son déclassement;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il élabore dans les meilleurs délais, en collaboration avec les intervenants concernés, un plan d'action particulier et ambitieux destiné à préserver la vitalité économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

25 mai 2011

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont allouées au député de Mercier; 1 minute 37 secondes est allouée à chacun des autres députés indépendants; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

Une liasse de documents concernant les résolutions de municipalités concernant le sort du nucléaire au Québec.

(Dépôt n° 282-20110525)

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **34** en annexe)

Pour : **47** Contre : **60** Abstention : **0**

25 mai 2011

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 26 mai 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 40, Mme Houde-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 mai 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

25 mai 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) :

(Vote n° 34)

POUR - 47

Aussant	Curzi	Malavoy	Richard
Beaudoin (Rosemont)	Doyer	Maltais	(Duplessis)
Beaudoin (Mirabel)	Drainville	Marceau	Richard
Bédard	Dufour	Marois	(Marguerite-D'Youville)
Bergeron	Ferland	McKay	Simard
Bérubé	Gaudreault (Jonquière)	Ouellet	(Kamouraska-Témiscouata)
Boucher	Girard	Pagé	Simard
Bouillé	Hivon	Pelletier	(Richelieu)
Champagne	Khadir	(Rimouski)	St-Arnaud
Charette	Lapointe	Pelletier	Traversy
Cloutier	Leclair	(Saint-Hyacinthe)	Tremblay
Cousineau	Léger	Pinard	Trottier
	Lemay	Ratthé	Turcotte
		Rebello	Villeneuve

CONTRE - 60

Arcand	Charlebois	Hamad	Ouellette
Auclair	Corbeil	Huot	Paquet
Bachand (Outremont)	Courchesne	James	Pigeon
Bachand (Arthabaska)	D'Amour	Kelley	Reid
Beauchamp	Deltell	L'Écuyer	Rotiroti
Bergman	Drolet	Lehouillier	Roy
Bernard	Dubourg	Lessard	Simard
Bernier	Dutil	MacMillan	(Dubuc)
Billette	Fournier	Mamelonet	Sklavounos
Blais	Gagnon-Tremblay	Marcoux	St-Amand
Bolduc	Gaudreault	Marsan	St-Pierre
Carrière	(Hull)	Matte	Thériault
Charbonneau	Gautrin	Ménard	Vallée
Charest	Gignac	Moreau	Vien
	Gonthier	Morin	Weil
	Grondin	Normandeau	Whissell